



PREFECTURE DE L'ISERE
11 JUIL. 2008
SERVICE DU COURRIER

VILLE D'EYBENS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le jeudi 03 juillet 2008 à 20 h, le Conseil Municipal de la commune d'Eybens dûment convoqué s'est réuni en mairie sous la Présidence de Monsieur Marc SAUETTO, Maire.

Date de la convocation : vendredi 27 juin 2008

Présents : Mesdames, Messieurs

Marc Sauetto – Dominique Scherblin – Philippe Loppé – Marta Cleon – Louis Sorlé
Nelly Maroni – Pierre Villani – Antoinette Pirrella – Jean Barlingou
Gabriel Grifféro – Georges Faumy – Anne-Maria Scotto – Marie-Françoise Lovel
Christian Roux – Françoise Mendez – Hervé Gullian – Jean-Luc Renoit – Philippe Straboni –
Christine Pierre – Pierre Bolloji – Yosilina Mahdjoub – Emmanuelle Bertrand –
Yvénique Félofi – Aurélie Souze.

MM. Alais Agullar (+ pouvoir Mme Buano) et Francesco Silvestri ont quitté la séance.

Excusés ont donné pouvoir :

Magne Achmane à Hervé Gullian
Pascale Versaut à Dominique Scherblin

Absents : 3

Secrétaire de séance : Aurélie Souze

Elus en exercice : 29
Elus présents : 24
Ont donné pouvoir : 2
Absents : 3

26/Révision du PLU

Par la délibération du 18 mai 2006, la commune a adopté son Plan Local d'Urbanisme (PLU). Sa mise en œuvre depuis son adoption a montré certaines lacunes dont une petite partie a été corrigée par la modification approuvée par le conseil municipal dans sa séance du 6 mars 2008, puis du 3 juillet 2008. Il importe aujourd'hui de poursuivre ce travail de toilettage du document initial pour le rendre plus efficace et en faire un outil du développement durable d'EYBENS.

Cela est d'autant plus nécessaire dans un environnement où certains phénomènes se produisent qui, tels la hausse du coût de l'énergie ou le vieillissement de la population, vont affecter durablement nos manières d'habiter la ville ou de la construire. La hausse du prix des carburants rend chaque jour plus difficile la vie de celles et de ceux qui ont, par choix ou par nécessité, décidé d'aller résider loin du lieu de leur travail. Il faut s'attendre à une accentuation de la demande au cœur de la Région Urbaine Grenobloise.

Si des projets ambitieux valent actuellement le jour : Giant autour de la presqu'île scientifique, Cœur de ville cœur d'agglomération au centre élargi de Grenoble, le projet Campus sur les communes de Gières, Saint Martin d'Hères ou Meylan et La Tronche, ils ne pourront pas, à eux seuls, apporter toutes les réponses en matière de logements ou de création d'emplois. Il nous appartient à nous, élus de la ville d'Eybens, de nous interroger sur la manière dont notre ville va se situer dans ce grand mouvement qui s'amorce. C'est pourquoi il paraît indispensable de nous associer à la démarche engagée par la ville d'Échirolles autour de la recomposition urbaine le long de la rocade sud. Ce faisant, notre voisine reprend une thématique que son Maire a initiée avec d'autres : elle concerne le devenir de l'industrie du logiciel dans le Sud Agglo.

Cette participation à des réflexions de grande ampleur nous conduira à travailler sur les franges de notre ville dont certaines sont malmenées par l'évolution du tissu urbain, comme, par exemple, le secteur de l'ex-centre de tri de La Poste.

Il convient également de travailler sur les évolutions possibles de l'état actuel. Autoriser une évolution de ce dernier pour permettre à ses occupants de s'adapter aux évolutions de la vie, par exemple transférer l'habitat pour faciliter le maintien à domicile lorsque le poids des ans se fait trop lourd, apparaît comme une nécessité. Il va de soi que cette réflexion doit s'accompagner du souci de ne pas gâcher l'image de la ville, et le se doit donc d'être respectueuse des choix faits par ceux qui y résident. De la même manière, il faut réfléchir à la façon dont l'habitat peut se transformer pour prendre en compte l'extension d'une famille pour faire en sorte que celles et ceux qui vivent à Eybens puissent continuer à le faire sans être condamnés au déplacement d'habitat.

En engageant une telle réflexion, nous manifestons concrètement notre solidarité à l'endroit tout d'abord des plus âgés d'entre nous qu'à l'égard des jeunes ménages.

C'est pour ces raisons que le Conseil Municipal décide d'engager une réflexion sur une révision du PLU.

A cette fin, le Conseil municipal autorise le Maire à engager la procédure permettant le recrutement d'un bureau d'étude qui accompagnera les élus dans leur réflexion et qui les aidera à trouver leurs options dans les divers types de documents supports d'un PLU.

Une fois le bureau d'étude engagé, un calendrier de travail ainsi que les diverses procédures de consultation ou d'association du public seront établis.

Enfin, il est décidé de saisir le Conseil Communautaire de Consultation des Citoyens pour qu'il exprime son avis sur les différentes raisons évoquées ci-dessus pour la mise en chantier d'une révision du PLU.

Adopté par 26 oui sur 26 votants.

Certifié exécutoire compte tenu de sa transmission en Préfecture le :

Et de sa publication le :

Pour extrait conforme

Fait à Eybens le 09 juillet 2008

Le Maire - Conseiller Général : Marc BAJETTO

